



**Pôle Transitions et développement local  
Economie circulaire et solidaire**

**Décision n°2023-147**

**Objet** : Demande de subvention au Département des Hauts-de-Seine pour le FabLab Innovations et numérique dans le cadre du dispositif Curious Lab'

Le maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-22,

Vu la délibération du conseil municipal du 3 juillet 2020 portant application des dispositions de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Ville a été accompagnée par le Département dans le cadre de son dispositif Curious Lab' pour la création d'un nouveau FabLab, Innovations et numérique,

Considérant que suite aux premières présentations du défi par la Ville devant le Curious Lab', le Département a proposé à la Ville de déposer un dossier de financement des défis du Curious Lab',

Considérant que l'enveloppe allouée permettra de financer partiellement l'aménagement et l'équipement de ce lieu qui favorisera l'économie du réemploi et l'économie circulaire, lieu d'innovations sociales, numériques et économiques imaginé par des citoyens, impliquant directement les acteurs professionnels locaux, géré par la commune, visant un public sensible,

DECIDE de demander au Département des Hauts-de-Seine une subvention de 20 000 euros dans le cadre de ce dispositif.

Fait à Sceaux, le 24 mai 2023



Philippe LAURENT